

MEMOIRE ET *Vigilance*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

15 septembre - 15 décembre 2005

N° 35



Le camp cerné de barbelés, de miradors et d'une clôture parcourue d'un courant électrique.

À Natzweiler-Struthof, le 3 novembre, sera officiellement inauguré le Centre européen du résistant-déporté. Le site de ce camp, seul KL nazi en France (dans ses frontières actuelles) est visité chaque année par des dizaines de milliers de scolaires et de citoyens européens. Ce centre contribuera à faire connaître non seulement le camp lui-même mais l'ensemble du système concentrationnaire.

Sommaire

2	• Agenda	7	• Natzweiler-Struthof : du camp au Centre européen du résistant-déporté	13	• L'actualité en bref
3	• Éditorial			14	• Notes de lecture
4	• ONU : l'impossible réforme ?	11	• Échos des délégations territoriales	15	• Bulletin d'adhésion
5	• La <i>Marseillaise</i> à l'école			16	• <i>La Marseillaise</i>

Agenda... Agenda... Agenda... Agenda... Agenda...

➤ Du 21 octobre au 20 novembre 2005. Le procès de Nuremberg, exposition au Mémorial de la Shoah

Le 20 novembre 1945 s'ouvrait à Nuremberg le procès intenté par le tribunal militaire international aux principaux responsables politiques, économiques et militaires du parti nazi. Vingt et une personnes y furent jugées par les représentants des quatre puissances alliées. Ce procès fut novateur à plus d'un titre : en créant la notion de "crime contre l'humanité", en associant aux documents écrits des images comme preuves et en filmant les débats pour les constituer en archives historiques. Le caractère exceptionnel du procès, l'horreur et la dimension des crimes commis, ont assuré une immense couverture médiatique relatant les attitudes des accusés, l'avancée des débats et les duels verbaux. L'exposition présente une sélection des photos prises durant les dix mois d'audience, ainsi que des affiches et archives originales. Elle propose de mieux comprendre le contexte global du procès en évoquant les préparatifs, son déroulement, la spécificité des chefs d'accusation et ses différents acteurs, juges, procureurs, accusés et témoins. Mémorial de la Shoah : 17 rue Geoffroy-l'Asnier 75004 Paris - Tél. : 01.42.77.44.72. Ouvert du dimanche au vendredi de 10 h à 18 h (nocturne jeudi jusqu'à 22 h). Entrée libre. Internet : www.memorialdelashoah.org - E-mail: contact@memorialdelashoah.org

➤ Le 19 octobre 2005, la fabrique de la Mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

Une journée d'études intitulée "Les associations d'anciens résistants et la fabrique de la Mémoire de la Seconde Guerre mondiale" sera organisée le 19 octobre 2005 (9 h 30 à 17 h) au château de Vincennes, Pavillon du Roi. La matinée sera consacrée aux régions et mouvements de résistance avec les exemples des Glières, de l'Oise, de Paris et du mouvement Résistance Fer. L'après-midi rappelle les axes nationaux avec le Concours national de la Résistance, l'invention du devoir de mémoire et les musées de la Résistance. Renseignements au 01.41.93.22.48.

➤ Jusqu'au 30 avril 2006 : "Si je t'oublie", exposition

La Maison d'Izieu et le musée d'histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura se sont associés pour présenter l'exposition de Luc Mary-Rabine et Viviane Rabine. C'est un regard à la fois photographique et littéraire sur ce que sont devenus les lieux de la déportation. Luc retrouve les camps, mis en valeur ou abandonnés, tandis que Viviane exprime le malaise de la génération née après la guerre, qui ne peut rien faire, sinon ne pas oublier. Les photos des restes nazis sont réparties géographiquement en quatre parties : l'Europe occidentale, où des sites existant avant l'arrivée des nazis ont souvent été détournés de leur utilisation primitive ; le Reich parsemé de solides constructions destinées aux opposants au régime ; le protectorat de Bohême-Moravie où se trouvait le camp de Theresienstadt, et l'Europe de l'Est, lieu des installations éphémères destinés à la destruction des juifs d'Europe. L'auteur précise que "les ruines que l'on visite aujourd'hui ne sont que la partie visible de l'iceberg. Certains camps ont changé : ils sont propres, bien entretenus, asphaltés. On y trouve monuments, musées, chapelles. Ce sont des lieux de mémoire. Ils répondent à des desseins politiques, voire touristiques". À l'exposition d'Izieu sont évoqués les lieux liés à l'histoire de la colonie des enfants. Le catalogue reprend photos et textes des deux expositions et témoigne sobrement et dignement des restes de l'horreur nazi : (Publication : catalogue, photos noir et blanc de Luc Mary-Rabine et textes de Viviane Rabine, 224 p., broché, éditions Luce Wilquin, prix 35 €).

* Jusqu'au 30 avril 2006 : Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés 01300 Izieu - Tél. : 04.79.87.21.05. Ouvert en semaine de 9 h à 17 h et le week-end de 10 h à 18 h. Plein tarif : 4,6 €, réduit : 2,3 €. www.izieu.alma.fr - E-mail: izieu@alma.fr

* Du 3 novembre 2005 au 30 avril 2006 : Musée d'histoire de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Haut-Jura : 3 montée de l'Abbaye 01130 Nantua - Tél. : 04.74.75.07.50. Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Plein tarif : 4 €, réduit : 3 €.

➤ Du 13 novembre au 7 décembre, "la révolte de Treblinka", (théâtre) à l'espace Rachi

De l'ouverture du camp, le 23 juillet 1942, à la révolte du 2 août 1943, environ 800 000 juifs périrent à Treblinka. Le camp était installé dans une lande déserte au nord-est de Varsovie. L'espace est divisé en deux parties. D'un côté, la réception des convois : une équipe de condamnés en sursis est chargée de déshabiller, tondre et dépouiller les victimes, qui sont ensuite poussées dans la chambre à gaz dont l'espace est rationnellement utilisé. À l'autre bout du camp, les bûchers et les charniers. La révolte, au cours de laquelle tous les membres du comité de résistance périrent, bloque les rouages de l'extermination en détruisant une partie des installations. Les SS liquident le camp : Treblinka fut rasé et son sol labouré. Tous les documents furent détruits. Sur le millier de prisonniers qui se trouvaient alors dans le camp, six cents environ parvinrent à s'évader et à gagner les forêts voisines sans être repris. Un an plus tard, à l'arrivée de l'Armée rouge, il ne restait que quarante survivants : les autres avaient été tués par la Gestapo, les unités spéciales de la Wehrmacht et les paysans polonais. La pièce fait revivre les acteurs de la révolte, l'ingénieur Galewski, le légionnaire Frieman, le capitaine Djelio, Berliner et Choken. Leur solidarité dans le face à face avec la mort gagne les esprits et repousse les limites du possible. Espace Rachi : 39 rue Broca 75005 Paris - Tél. : 01.42.17.10.38. Du lundi au samedi à 20 h 45 et le dimanche à 15 h 30. Plein tarif : 20 €, réduit : 15 €. Internet : www.culture-juive.org - E-mail : info@culture-juive.org

François Rousseau

2005 : une année exceptionnelle de commémoration du soixantième anniversaire de la libération des camps et du retour des déportés

Dans un peu plus d'un trimestre, l'année sera terminée. Si l'heure n'est pas encore au bilan définitif, nous pouvons avancer que les nombreuses et variées cérémonies et événements en hommage à nos martyrs ont sensibilisé toutes les générations de nos concitoyens sur ce qu'a été l'effroyable système concentrationnaire. Concernant nos délégations territoriales, l'imagination débordante de nos amis a permis d'organiser des événements de mémoire rappelant la Résistance des Français qui avaient refusé la défaite et l'ignominieuse collaboration avec l'occupant, l'idéologie nazie et sa folie criminelle, mais aussi l'espérance modelée autour du courage, de la dignité, de la solidarité, de la fraternité des déportés.

Voici soixante ans, sitôt leur retour, les rescapés des camps nazis n'étaient pas résignés. Courageusement, ils ont mis en pratique les serments humanistes et de paix exprimés sur leur place d'appel à Buchenwald, Mauthausen, etc.

Ils ont continué leur solidarité universelle, par exemple en œuvrant pour l'application du programme social et économique du Conseil national de la Résistance. La conscience mondiale a été frappée par le système concentrationnaire et a suscité l'universalisation des droits de l'homme et de l'enfant, la création de chartes et conventions, mais aussi des structures internationales : Organisation des Nations unies, UNESCO et UNICEF, agences spécialisées pour la culture et l'enfance qui furent créées ensuite. Quel beau bilan !

Pourtant, soixante ans après, la situation internationale est préoccupante ; le vœu exprimé par nos parents et amis déportés, "*Plus jamais ça*", n'a pas été réalisé puisque d'autres crimes contre l'humanité ont été perpétrés.

C'est pourquoi, n'aspirant pas au repos, nous avons l'impérieux devoir de renouveler notre engagement pour que les hommes s'unissent avec force et vigueur contre le racisme et l'antisémitisme, l'intolérance et la haine.

"Plus jamais ça" reste notre objectif prioritaire ; ensemble, réalisons-le avec détermination et faisons-le partager aux autres générations.

Dany Tétot, président.



L'émouvante cérémonie du Trocadéro fut, malgré la météo, un des temps forts de la Journée nationale de la Déportation commémorant le soixantième anniversaire de la libération des camps (SNAPP).

À NOTER : la prochaine visite commentée des monuments des camps au cimetière du Père-Lachaise à Paris aura lieu le mardi 18 octobre. Rendez-vous à 14 heures 30 à l'entrée rue des Rondeaux.

ONU : l'impossible réforme ?

L'ONU, contenue en germe dans la "Déclaration des Nations unies" signée par vingt-six pays le 1^{er} janvier 1942 pour consacrer leur alliance contre les puissances de l'Axe, dotée d'une Charte dès le 26 juin 1945, fut consacrée officiellement le 24 octobre 1945. Sa mission consistait à *préserver les générations futures du fléau de la guerre* et à *créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées du droit international*. Née au lendemain de la tourmente, rassemblant à l'origine cinquante et un pays, elle est forte aujourd'hui de cent quatre-vingt onze pays membres. En tant que telle, ou via ses organisations et personnalités, l'ONU a reçu huit fois le Prix Nobel de la Paix. C'est dire le chemin accompli depuis ses premiers pas : on pense notamment à sa convention pour la prévention des génocides. C'est dire aussi l'inflation du nombre des délégués - près de cinq mille - qui participent chaque année aux sessions de l'Assemblée générale, alors que son budget (1,08 milliard d'euros par an, hors opérations de maintien de la paix) reste en deçà de ses besoins. Incarnant ce qu'il est désormais convenu de nommer "la communauté internationale", cette institution, aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis, fait l'objet de diverses critiques et de projets de réformes.

Un système imparfait

Les missions de l'ONU sont souvent contrariées car, finalement, confiées à des États parfois plus soucieux de défendre leurs propres intérêts. La règle : "un pays égale une voix" aboutit à accorder un poids équivalent aux démocraties comme aux dictatures, alors même que la charte appelle chacun à respecter les droits humains et les libertés fondamentales. Le pouvoir exécutif est confié au Conseil de sécurité, comportant quinze membres dont dix rotatifs et cinq permanents (États-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni, France), ces derniers y disposant d'un droit de veto. Le secrétaire général, désigné, est essentiellement un serviteur des États membres. L'institution est régulièrement accusée d'entretenir une bureaucratie - recrutée plus par convenance des États que pour ses compétences - pléthorique et inefficace, croulant sous la paperasserie plutôt qu'occupée à réfléchir aux moyens nécessaires à l'accomplissement des missions.

C'est un fait : le Conseil de sécurité a laissé les conflits, souvent régionaux, se multiplier et est intervenu parfois de manière arbitraire. Ses opérations de maintien de la paix, nombreuses, ont dans quelques cas abouti à des conséquences désastreuses, inverses de l'effet escompté (on pense, par exemple, au retrait des casques bleus belges du Rwanda en plein génocide en 1994 ou aux massacres de Srebrenica en 1995, perpétrés sous les yeux des forces de l'ONU). Mais il faut dire aussi que les pays qui fournissent les plus gros contingents pour ces opérations ne sont pas les puissances occidentales, mais... le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan, l'Éthiopie et le Ghana. Par ailleurs, les hostilités déclenchées par l'OTAN contre la Yougoslavie en 1999 ont montré que les grandes puissances pouvaient contourner le Conseil de sécurité lorsqu'elles n'étaient pas assurées d'obtenir son aval. Cette dérive s'est accentuée après les attentats du 11

septembre 2001, et conduit à une sorte d'état d'exception juridique permanent qui s'est traduit par le retour d'un unilatéralisme guerrier. Le système de vote au Conseil de sécurité s'est souvent montré paralysant. L'Assemblée générale reste souvent dans le domaine des recommandations ou des déclarations de principe. De même, seul organe de l'ONU à pouvoir évaluer la légalité, au regard du droit international, la Cour internationale de justice, compétente pour arbitrer les différends entre États a été très peu sollicitée depuis 1945 ; de plus, ses compétences répressives restent très théoriques puisque soumises à l'acceptation de l'État mis en accusation. Bien plus, l'année 2004 fut émaillée d'affaires entachant l'institution : jeunes filles abusées au Congo et au Libéria ; pots de vin dans le cadre du programme "Pétrole contre nourriture" ; élection du Soudan à la Commission des droits de l'homme (présidée en 2003 par la Libye) pour un mandat de trois ans, au beau milieu d'une campagne de massacres ethniques au Darfour.

Des questions en suspens

Précédé par un rapport d'expert, le rapport présenté cette année par le secrétaire général de l'ONU, "*Dans une plus grande liberté*", proposait des mesures afin que l'ONU soit capable de faire face aux défis du XXI^e siècle. Le monde a changé : dégradation de l'environnement, armes nouvelles, terrorisme, etc. Diverses idées y figuraient (élargissement du Conseil de sécurité, par exemple). Le sommet du 14 au 16 septembre 2005 devait permettre aux chefs d'États et de gouvernements présents de les examiner. Si certains accords de principe ont pu se dessiner, tels que définition du terrorisme ou lutte contre le sida, des obstacles majeurs s'opposent encore à une véritable réforme. Demeurent encore bien des questions en suspens : comment rendre le Conseil de sécurité plus représentatif des réalités géopolitiques ? Comment rendre le Conseil économique et social de l'ONU plus efficace, lui qui n'a encore aucun pouvoir officiel d'attribution des financements et de surveillance des progrès ? Comment renforcer l'action de l'institution dans le domaine des droits de l'homme (projet de Conseil des droits de l'homme siégeant de manière permanente à Genève dont les membres seraient élus directement par l'Assemblée générale) ? Comment faire en sorte que l'Organisation mondiale du commerce et le Fonds monétaire international, émanations de l'ONU, travaillent réellement sous son contrôle ? Le débat sur la réforme nécessaire de l'Organisation des Nations unies est loin d'être clos. Les propositions faites supposent que soient pris en compte trois impératifs : besoin de démocratie (par disparition de toute prérogative au profit de certains États) ; besoin de droit (par le renforcement des compétences des assemblées générales) ; besoin de justice (par la compétence obligatoire des juridictions internationales). Affaire à suivre !!!

La déclaration réaffirme pourtant avec solennité "*l'engagement des signataires en faveur des objectifs et principes de la Charte de 1945*", la promesse de s'abstenir d'utiliser la force et l'importance vitale d'un système multilatéral efficace... Elle appelle les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à s'efforcer d'atteindre l'objectif de 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement d'ici à 2015. Le principe de la Commission de consolidation et de maintien de la paix a été retenu. Par ailleurs, les signataires proclament leur volonté d'agir, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, y compris par la force si un État se révèle manifestement incapable de protéger ses ressortissants menacés de génocide, crimes de guerre ou contre l'humanité et nettoyages ethniques. C'est ce dernier point que nous retiendrons, à ce stade et pour notre part.

Michel Douarre

Sources : *Le Monde diplomatique* de septembre 2005 ; *Le Monde* des 13, 14 et 15 septembre 2005 ; site Internet des Nations unies : www.un.org/french

La Marseillaise à l'école : une histoire, un sens

Des réactions contrastées ont accueilli l'annonce, pour cette rentrée scolaire, de la réintroduction de l'apprentissage de *La Marseillaise* à l'école élémentaire. Et d'aucuns de pointer les paroles "*sanglantes*", voire "*racistes*" qu'il faudrait réécrire. La question n'est pas neuve, puisque déjà, en 1906, le journaliste Maxime Formont la posa publiquement, s'attirant la réponse laconique de P. Doumer : "*La Marseillaise est intangible*". Sanglante ? Et si, pour une fois, on commençait par le dernier couplet, aujourd'hui inusité ? "*Soyons unis ! tout est possible ; nos vils ennemis tomberont. Alors, les Français cesseront de chanter ce refrain terrible : Aux armes, etc.*" Couplets qui ont leur importance et leur raison pour laquelle nos lecteurs trouveront en dernière page l'intégralité de l'hymne. Intangible ? Voire. Sous l'Occupation, on assista à une véritable tentative de détournement de son sens. Comme tous les hymnes, *La Marseillaise* fait partie intégrante des représentations collectives d'un peuple. Elle naquit dans un contexte particulier, lequel en détermina bien évidemment les mots et le rythme. Pour autant, son sens profond dépasse largement une lecture par trop littérale et étroite.

Le moment où elle fut écrite, le 25 avril 1792, cinq jours après la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie, et le moment où elle s'imposa, la période la plus dense de la mobilisation nationale et révolutionnaire, sont décisifs quant à son destin. Ce qui signifie qu'apprendre l'hymne national ne peut se concevoir... sans quelques commentaires, ce que les pédagogues ont fort bien compris. Son auteur, Rouget de Lisle (dont la particule semble d'ailleurs quelque peu usurpée), résidait alors dans la ville de Strasbourg, ville de garnison où la vie mondaine foisonnait, mais aussi ville frontalière. Amateur de musique éclairé, acteur de la Fête de la Fédération, il avait déjà composé un *Hymne à la Liberté*, aujourd'hui totalement oublié. Le maire de Strasbourg, Dietrich, patron de la métallurgie et patriote éclairé, et son épouse qui ne dédaignait pas de pousser la chanson, lui demandèrent de composer un chant pouvant accompagner les troupes confrontés aux armées étrangères. Or, avait été placardée sur les murs de la ville une affiche des Amis de la Constitution, proclamant : "*Aux armes citoyens, l'étendard de la guerre est déployé*" etc., propos qui fournirent à Rouget de Lisle l'amorce du *Chant de guerre de l'Armée du Rhin* (puisque tel fut le premier titre de l'hymne national). Moyennant quelque harmonisation, il fut d'abord chanté au cours d'une soirée devant les édiles strasbourgeois, avant d'être interprété par la musique de la Garde nationale quatre jours plus tard devant huit bataillons ⁽¹⁾.

Dès lors, ce chant échappa totalement à son créateur. Publié par *La Trompette du Père Duchesne*, entonné sur les ruines de la Bastille, il dut sa postérité aux Fédérés méridionaux du Sud-Ouest et du Sud-Est, au premier rang desquels ceux de la capitale phocéenne, qui, se l'appropriant, le répandirent au fur et à mesure de leur remontée vers Paris. Il accompagna ensuite les combats de l'automne 1792, notamment celui de la victoire de Valmy, (invoqué plus tard par la Résistance) au cœur du processus révolutionnaire. Intronisé le 26 Messidor de l'An III comme chant national, il connaîtra des flux et des reflux. Tous les gouvernements autoritaires l'interdirent ou l'occultèrent : Restauration, Monarchie de Juillet, Second Empire, régime de l'Ordre moral et, bien évidemment plus tard, régime de Pétain. Cependant, il poursuivit son chemin, tantôt public tantôt souterrain, et accompagna encore les flambées populaires ainsi que les mouvements progressistes d'Europe, et même au-delà. Les cendres de Rouget de Lisle furent transférées aux Invalides au cours de la Première Guerre mondiale, période où sa tonalité nationaliste prit le dessus sur ses fondements révolutionnaires, mais l'hécatombe fut telle que l'hymne passa alors à l'arrière-plan, pour ne sortir régénéré qu'après la Libération, en 1944.

Entre-temps, sous l'Occupation, le sens de *La Marseillaise* fut l'objet d'une lutte d'appropriation, laquelle fut accompagnée, du point de vue de régime de la Révolution nationale, d'une tentative sans précédent d'édulcoration.

En zone occupée, insulte au Reich et à son idéologie, elle fut bien évidemment purement et simplement interdite, à l'exception des voyages officiels de Pétain, le seul dernier couplet, dit "des enfants", y étant toléré.

En zone sud, son exécution, soumise à accord préalable, fut l'objet d'un encadrement total. Seuls les couplets 1, 2 et le dernier, figuraient dans les programmes des manifestations officielles. Le chef de l'État préférait quant à lui la strophe "*amour sacré de la Patrie...*", qui, isolé, permettait de faire entrer une connotation religieuse dans l'hymne républicain laïc. "*La Marseillaise de Vichy*", si l'on peut dire, célébrait une patrie fermée, xénophobe, recroquevillée sur un passé... d'avant 1789, gommant bien sûr toutes les connotations révolutionnaires et républicaines. Une "*patrie*" qui, en dépit de la réalité - un asservissement total - se prétendait souveraine et héritière de la France éternelle. Une patrie qui, enfin,

(1) Pour plus d'éléments sur ce point, voir "*La Marseillaise*", in *Les lieux de mémoire*, ouvrage sous la direction de Pierre Nora, tome I (Gallimard, 1997).

devait expier ses faiblesses passées envers les "judéo-bolcheviques" et les "indésirables étrangers".

Malgré ces amputations, elle n'était tolérée qu'en des circonstances particulières : hors de question de la jouer un 14 Juillet, ce jour anniversaire de la Fête de la Fédération rappelant la prise de la Bastille, ayant été remplacé par un jour de deuil national... en hommage aux soldats tués dans les conflits. Interdite également le 1^{er} Mai, comme tous les autres chants. En revanche, elle était interprétée, de façon plutôt incongrue, le jour de la Fête des mères, (la "mère" étant alors une figure désincarnée dépositaire de la famille, exaltée par Vichy, comme le travail) ou dans certaines églises (oui !) le jour de la fête de Jeanne d'Arc. Non content d'en altérer les fondements, d'en codifier l'utilisation, la déconnectant totalement de son sens, le régime de Vichy s'attachait à en prescrire les formes d'exécution, de préférence à l'unisson et "virilement" (ainsi que la Légion des volontaires français qui l'interprétait, en faisant le salut dit "de l'athlète", bras droit tendu), afin d'éviter... toute spontanéité et tout élan populaire. La Résistance s'acharnait de son côté à restituer les fondements originels de *La Marseillaise* et à rappeler, par toute une série de références, sa naissance liée au processus révolutionnaire de 1789. Le titre de l'hymne fut repris par une publication clandestine et un maquis prit son nom, les références à Valmy furent nombreuses dans la presse clandestine. Les tracts clandestins appelaient, régulièrement, à la chanter dans les manifestations interdites. Recopiée sur des feuillets en prison par les internés, diffusée sur les ondes de la BBC, reprise dans les maquis, parfois entonnée lors d'un départ de convoi vers l'Allemagne, si extraordinaire que cela puisse paraître, par les femmes du convoi du 24 janvier lors de leur arrivée au camp d'Auschwitz, elle était sur les lèvres et dans le cœur des hommes et des femmes qui se dressèrent contre l'Occupation et le nazisme, parfois jusqu'au poteau d'exécution. Et même lorsqu'elle n'était pas citée

formellement, les textes clandestins s'y référaient clairement. "Entendez francs tireurs et partisans de France/ l'appel de nos fils enfermés/ formez vos bataillons formez/ le carré de la délivrance / ô insaisissable armée", lançait Aragon, dans le *Prélude à la Diane Française*. Force est d'ailleurs de constater que cette réappropriation de l'hymne fut unanime et toucha toute les composantes de la Résistance : une unanimité qui préfigura ce que devait être le Conseil national de la Résistance.

Sans doute reste-t-il encore aujourd'hui des interprétations de notre hymne qui, comme sous Vichy, ne sont pas dénuées d'arrière-pensées racistes et de nationalisme étroit. Elles sont parfaitement abusives. Le "sang impur" n'est évidemment pas celui que l'on croit. La force et le sens de *La Marseillaise* tiennent à l'universalité des valeurs - certains diront des "utopies nécessaires" - qu'elle porte, tout comme la République : Liberté, Égalité, Fraternité. Ces valeurs sont, elles, intangibles. L'apprentissage de *La Marseillaise* ne doit donc pas être pas être un exercice de perroquets, mais porteur de sens. Un sens diamétralement opposé à ce que fut le régime anti-républicain de Pétain, leader prétendant au charisme, seul détenteur de tous les pouvoirs, régime qui tenta d'imposer, sans succès, son contre-hymne, le fameux *Maréchal nous voilà* ⁽²⁾. En cela, l'hymne national et républicain, confirmé comme tel par la Constitution de 1946 et celle de 1958, est intangible. Et certains rebondissements de l'histoire prouvent qu'il peut, peut-être, nous réserver encore quelques surprises.

Danièle Baron

(2) Sur ce chant à la gloire du "Père sauveur de la patrie" et sur la propagande musicale sous Vichy, on peut consulter *Vichy à travers chants*, de Nathalie Dompnier, Éditions Nathan, Collection Jeunes talents, 1998.

Héros positifs de l'histoire

L'organisme de sondage *Expression Directe*, a récemment enquêté auprès des internautes, toutes générations confondues : qui sont, pour eux, ceux qui ont fait la France, quels sont les héros positifs et négatifs de l'histoire ? Les résultats sont intéressants. Jean Moulin et de Gaulle emportent respectivement l'admiration de 53 % et 41 % des internautes. Pétain, en revanche, n'en suscite guère. Quant à Hitler, il apparaît à 92 % comme un des personnages ayant fait le plus grand mal à l'humanité, tous siècles et continents confondus. Parmi les personnages du XX^e siècle méritant le plus d'être qualifiés de "héros", c'est Nelson Mandela qui emporte le plus de suffrages ; il est toutefois suivi de peu par Jean Moulin et de Gaulle. Les internautes estiment en outre, majoritairement, que le temps des héros n'est pas révolu dans les sociétés d'aujourd'hui ; ils plébiscitent les savants, les défenseurs de grandes causes humanitaires et des droits de l'homme, juste avant les chefs d'États visionnaires... loin derrière les guerriers. Parmi les qualités des héros de l'histoire, figurent le courage et la défense d'une grande cause. Enfin, pour 48 % d'entre eux, faire entrer les grandes figures de l'histoire au Panthéon signifie encore quelque chose qui "a une vraie valeur pour la cohésion nationale". Et *La Marseillaise* ? L'organisme chargé d'ausculter l'opinion des internautes n'a pas posé la question.

Natzweiler : du KL au Centre européen du résistant-déporté

Le camp nazi de Natzweiler, seul KL implanté dans les frontières françaises actuelles, fut l'un des plus meurtriers. Au cœur de l'Alsace annexée par le Reich, au sommet d'un site particulièrement exposé à la rigueur climatique, le site du camp est aujourd'hui l'une des destinations privilégiées des voyages à caractère pédagogique organisés pour les scolaires français. Dans ce lieu, sera bientôt inauguré officiellement le Centre européen du déporté résistant, projet soutenu par les associations depuis des années.

L'histoire globale de ce camp n'avait, jusque-là, pas été prise à bras le corps par les historiens français. Tâche à laquelle Robert Steegmann, enseignant-chercheur, premier président de notre délégation du Haut-Rhin, s'était attelé il y a près de dix ans, et qui a abouti en 2003 à la soutenance d'une thèse de Doctorat. L'essentiel de ce travail complet et érudit, (il comportait sept volumes, près de 1 800 pages), appuyé sur de nombreuses sources en France comme en Allemagne, a fait l'objet d'une édition désormais à la disposition du public désireux d'approfondir ses connaissances sur ce camp ⁽¹⁾. Cet ouvrage de référence restitue la dimension européenne du camp, essentiellement connu jusqu'alors dans sa dimension hexagonale, replace l'histoire du KL dans celle du système concentrationnaire et examine à la loupe le fonctionnement de chacun de ses kommandos annexes. Il souligne l'extraordinaire singularité d'un complexe dont le camp-souche cessa de fonctionner en septembre 1944, mois de son évacuation, mais dont l'activité se redéploya, à partir de cette date, dans la multitude des kommandos extérieurs, "hors de ses murs". Ce qui explique que, sur près de 52 000 déportés relevant du camp principal, parmi lesquels 3 500 femmes dont le sort était relativement méconnu, nombre d'entre eux ne passèrent pas une seule journée au camp central. Il établit, enfin, l'effroyable mortalité qui toucha les déportés du KL et de ses annexes, plus de 40 %.

Voici un large extrait de la conclusion de l'ouvrage de R. Steegmann :

"Ouvert relativement tard (en mai 1941), à proximité d'une carrière de granit que la SS souhaite mettre en exploitation, le KL-Natzweiler reste, jusqu'au milieu 1943, un petit camp au regard des immenses complexes de Buchenwald, Sachsenhausen, Mauthausen ou Dachau. La population

internée dans ce "camp fermé" (jusqu'en septembre 1942) augmente lentement et n'est constituée que de détenus transférés d'autres KL. Les liens particuliers entretenus dès le départ avec le KL-Dachau sont maintenus jusqu'au terme de la guerre. À partir de la fin 1942, le camp désormais "ouvert" reçoit une population plus nombreuse et plus internationale.

Dès sa création, le KL-Natzweiler, bien que classé comme camp de "catégorie II", figure parmi les plus durs du système concentrationnaire nazi. Sa construction et son aménagement, réalisés dans des conditions particulières liées à l'altitude, au climat et à la topographie, causent une très importante mortalité, aggravée par le mépris affiché envers les détenus par le pouvoir SS, efficacement secondé par une hiérarchie détenue longtemps composée exclusivement de droit commun et d'asociaux. Le travail de construction du camp, de la route et de la carrière entraînent les premiers pics de mortalité en 1942.

À la fin de cette année, le KL-Natzweiler commence à développer de nouvelles fonctions, à côté de celle, ancienne et classique, de camp de répression systématique, qui s'exerce à compter de juin 1943, vis-à-vis des détenus de l'Ouest classés NN ⁽²⁾, et particulièrement des NN français arrivés en juillet... En même temps, à partir de 1943, les détenus politiques de toutes nationalités deviennent bien plus nombreux que les autres catégories, sans toutefois accéder aux postes de responsabilité dans la hiérarchie internée.

En décembre 1942, s'ouvre à Obernai le premier kommando extérieur du KL-Natzweiler. D'autres suivent en 1943, principalement destinés aux entreprises et aux services de la SS. Avec l'échec de la stratégie de "guerre-éclair" et devant la tournure que prend le combat contre l'URSS, l'économie du Reich est tout entière réorientée sur la production de guerre et la fabrication d'armes nouvelles. Cette réorganisation, où chacun, Speer, Goering, les industriels, veut sa part, a pour conséquence le développement de la politique du travail forcé dans les pays

(1) "Struthof, le KL-Natzweiler et ses kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin (1941-1945)", de Robert Steegmann, Strasbourg, Éditions La Nuée Bleue, 689 p., ill., 25 euros.

(2) Rappelons que la dénomination NN se signifiait nullement à l'origine "Nuit et Brouillard" mais était, depuis fort longtemps dans la langue de Goethe l'équivalent de nos "Monsieur X" ou "Untel". Ce n'est que plus tard que ces deux lettres prirent le sens qui prévaut désormais.

conquis ... Les camps de concentration deviennent l'un des principaux réservoirs de main-d'œuvre pour assurer la victoire. À partir de 1943, et surtout en 1944, l'effectif immatriculé à Natzweiler ne cesse de s'envoler. Le camp devient la pièce centrale d'un réseau de kommandos extérieurs (qui atteint le nombre de soixante-dix) en Alsace-Moselle annexée et sur la rive droite du Rhin.

Ce vivier de main-d'œuvre développe les ambitions d'Himmler visant à contrôler, au profit de la Waffen-SS, la production de certaines armes stratégiques ou de carburants, ce qui crée un conflit avec Speer. L'accord finalement trouvé entre les différents profiteurs du système, dont industriels, est dû à l'arbitrage d'Hitler en faveur de

Speer, et toujours au détriment des détenus, qui ne sont considérés que comme une variable numérique. En septembre 1944, ces derniers sont trois fois plus nombreux dans les kommandos qu'au camp principal, que la grande majorité d'eux n'ont jamais connu... Le nombre d'hommes importe plus que la qualité; la gestion de la main-d'œuvre et son utilisation, parfaitement anti-économique, restent scrupuleusement administratives. Les notions de productivité et de rendement sont si totalement absentes que l'on peut douter de l'apport réel des concentrationnaires à la production. En revanche, hélas, les conséquences du travail sur les hommes sont terribles. La mortalité s'envole, dans un camp à la composition devenue très internationale

mais où dominent les détenus d'Europe de l'Est, auxquels se joignent, à partir d'août 1944 des hommes et des femmes juifs en provenance d'Auschwitz.

Ces caractéristiques se renforcent après la coupure majeure constituée, dans l'histoire du camp, par l'évacuation du camp en septembre 1944. Dès lors, le KL-Natzweiler est à la fois le premier camp principal évacué - principalement vers Dachau, qui confirme ainsi ses relations privilégiées avec Natzweiler - mais surtout le seul camp de concentration fonctionnant pendant encore huit mois sans camp principal et, dans les trois derniers mois de son existence, avec une administration centrale itinérante.

À partir de septembre 1944, le KL-Natzweiler n'existe plus qu'à partir de multiples kommandos, anciens ou nouveaux, de la rive droite du Rhin. Tous liés à l'effort de guerre, ils développent des projets gigantesques, souterrains ou de plein air : aucune de ces entreprises utopiques ne sera jamais achevée, et leurs résultats ne peuvent se mesurer qu'au nombre des victimes..."

Témoignage :

la souffrance, l'espoir, la solidarité et la chanson de l'aveugle ⁽³⁾

L'aveugle, Tuteur ⁽⁴⁾, considérait qu'il fallait tenir, résister : un soir, au réfectoire, un chant s'éleva dans le silence. Tuteur venait d'inventer les paroles et l'air d'une chanson sur le camp de Natzweiler, et il la chantait pour remonter le moral de ses copains. Cette fois encore, c'était lui qui donnait une leçon de courage aux autres. À sa manière, il participait à la solidarité et donnait une leçon de dignité humaine. Les copains, auditeurs silencieux, étaient pris d'émotion, mais aussi remplis d'espoir à l'écoute de "la chanson du rêve". Le rêve? C'était la liberté ! Il y avait plus d'une larme sur les joues des uns et des autres, et le dernier couplet "ouverture sur la liberté" engageait à l'optimisme.

La voix du rêve

*Quand revient le moment du rêve, que peu à peu le Block entier s'endort,
Dans le soir qui s'achève, quand le vent de la nuit vient pleurer près des miradors,
Parfois en notre âme un peu lasse, monte soudain un trouble sans pareil,
C'est comme un gai refrain qui passe, c'est comme un rayon de soleil.*

Refrain :

*Écoutez c'est la voix du rêve, qui revient chanter en nos coeurs,
Déjà l'aube se lève, présageant pour l'avenir des jours meilleurs,
Miradors, barbelés, brimades, cela n'est plus que des souvenirs amers,
Nous rirons de nos peines bien loin de Natzweiler.*

*Le songe a supprimé l'espace, à la maison nous voici de retour,
La chaise est à sa place, au coin de la table où nous prenions nos repas chaque jour,
Voici venir le cher visage, nos bien-aimés nous sourient tendrement,
Pour ne pas troubler le mirage, les gars ronflez plus doucement.*

*Quelle allégresse règne en notre âme, ah! Quel bonheur! Ah! qu'il fait bon chez nous !
Enfants, parents ou femmes, tous leurs baisers ne nous avaient jamais semblé si doux,
Notre fringale est apaisée, Plus de müthen ! Adieu les numéros,
Fini : appels, rabiots, corvées, mais ne remue pas tant là-haut.*

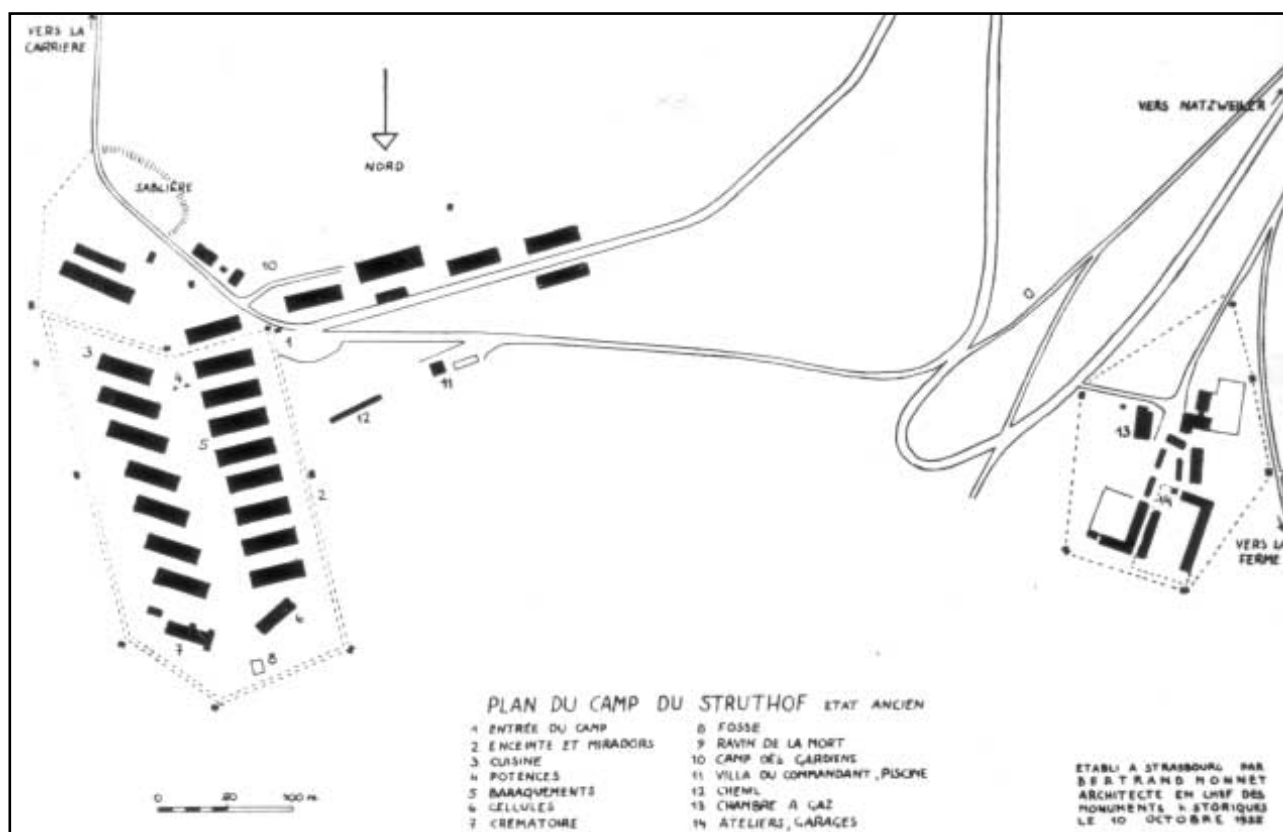
*Aujourd'hui cela n'est qu'un songe, oui! Mais demain le réalisera,
Si les jours se prolongent, disons-nous que bientôt la liberté nous reviendra,
Pour cette liberté chérie, préparons bien nos coeurs et nos esprits,
Afin que nos fils en leur vie, n'aient jamais, à venir ici.*

Dernier refrain :

*Natzweiler est un mauvais rêve, qui bientôt fuira de nos coeurs,
Déjà l'aube se lève, présageant pour l'avenir des jours meilleurs,
Miradors, barbelés et chaînes, ne seront plus que souvenirs amers,*

(3) Extrait de *La Résistance en Enfer*, de Roger Leroy, Roger Linet, Max Nevers, déportés NN (Éditions Messidor, 1992).

(4) Tuteur était le diminutif d'Arthur Poitevin; ce professeur de musique, organiste à Bayeux, aveugle, avait été arrêté pour avoir écouté Radio-Londres. Cette "chanson" aurait été composée au cours de l'hiver 1943-1944 selon les témoignages.



Plan du camp de Struthof, établi par B. Monnet, architecte des monuments historiques.

Que sont devenus les criminels du KL-Natzweiler ?

Les criminels du camp (commandant et gardiens du camp central et de ses kommandos, médecins SS) furent l'objet d'une dizaine de procès au total, s'échelonnant entre 1945 et... 1984, ce dernier procès se tenant à Cologne. Le premier à être jugé fut Kramer, qui avait auparavant fait ses armes à Mauthausen et reste le plus emblématique de la violence nazie déchaînée contre les détenus. Nommé commandant du camp d'octobre 1942 à mai 1944, date à laquelle il fut muté à Birkenau d'abord, puis à Bergen-Belsen, il fut condamné à mort lors du procès de Lunebourg, et exécuté le 12 décembre 1945.

Son successeur, Fritz Hartjenstein, responsable notamment du massacre du Réseau Alliance ⁽⁵⁾ dirigé par Marie-Madeleine Fourcade, fut jugé à trois reprises : il fut condamné à mort par le tribunal militaire britannique de Wuppertal en 1946, cette condamnation fut confirmée par les procès de Rastatt et de Metz, sous juridiction militaire française, en 1947 et 1954 et il mourra finalement, en 1955, dans sa prison.

Certains d'entre eux, ayant participé aux expérimentations pseudo-médicales infligées à des détenus, notamment Soviétiques, juifs et Tziganes, furent jugés dans le cadre du procès dit "médical" de Nuremberg : le professeur August Hirt,

(5) Sur ce réseau, dont les pseudonymes des membres étaient des noms d'animaux. Voir *L'Arche de Noé*, de Marie-Madeleine Fourcade (Éditions Plon 1990).

artisan de la "collection anatomique" constituée à partir de déportés, qui jusqu'au bout revendiquera ces actes et qui se suicidera ; mais également Eugen Haagen et Otto Bickenbach, jugés ultérieurement, tous deux bénéficiaires d'une grande mansuétude : condamnés à perpétuité, ils virent cette peine réduite à vingt ans et furent finalement libérés en 1955. L'un et l'autre terminèrent paisiblement leur vie en Allemagne, le premier en 1972 à Berlin, le dernier (il avait entre-temps été réintégré dans le corps médical) en 1971.

La Mémoire

Dès après-guerre, les rescapés français cherchèrent à se regrouper, notamment pour obtenir le châtiement des criminels nazis et préserver le site du camp. En 1949, le site du camp fut confié à la charge du ministère des Anciens Combattants français, puis en 1951, certains éléments du camp, notamment la chambre à gaz, inscrits à l'inventaire des monuments historiques. Une souscription nationale fut ouverte afin d'édifier un mémorial et un comité placé sous le haut patronage du Président de la République mis en place. En 1954, une commission exécutive fut constituée, veillant à prendre toute mesure utile en ce sens. Deux baraques furent sauvegardées (elles furent ensuite utilisées comme musée), ainsi que la potence, les miradors, le four crématoire et le bloc des cellules. En 1953, treize baraques en mauvais état furent détruites et, à leur emplacement, furent édifiées treize stèles dédiées aux grands camps nazis. Le monument du

camp, dû à l'architecte Bertrand Monnet, a l'aspect d'une tour dont la forme évoque une flamme, qui rappelle la formule du général de Gaulle sur "la flamme de la Résistance française"; il s'ouvre côté français et porte l'inscription "Aux héros et martyrs de la déportation, la France reconnaissante". Par ailleurs, une nécropole nationale accueille les cendres de 1 137 déportés résistants et politiques de divers camps, dont les corps n'ont pas été réclamés par leur famille. L'ensemble fut inauguré en 1960 par le général de Gaulle, lui conférant le statut de haut-lieu de la mémoire nationale de la Déportation et de Résistance. En 1985, une place fut baptisée du nom du Général-

Delestraint (déporté exécuté à Dachau). La mémoire de ce camp fut donc en premier lieu une mémoire française, alors que des ressortissants de l'ensemble des nations occupées par le Reich y furent déportés et une mémoire résistante, alors que d'autres catégories de victimes y furent déportées (c'est le cas des "asociaux" et "droit commun", mais c'est aussi le cas de Tziganes et de juifs originaires d'Europe centrale essentiellement, déportés comme tels). Le site du camp est aujourd'hui une des premières destinations des voyages à caractère pédagogique organisés pour le public scolaire, mais il est également un lieu de "tourisme de mémoire" pour des adultes français et allemands.

Témoignage

Voici ce que ressentit Boris Pahor, écrivain slovène, revenant quarante ans après sur le site du camp ⁽¹⁾

"A l'arrivée du guide et de son groupe, je m'écarte. Sous le soleil de juillet, mes sandales font cliqueter les petits cailloux et ce bruit évoque l'image d'un sentier dans un parc le dimanche. Évidemment je chasse cette image mais, en même temps, il me semble injuste que les visiteurs se fassent leur impression dans une atmosphère chaude et tranquille, voire agréable et irréelle. Il faudrait qu'ils marchent ici dans cette plaine du bas ombragée par cette haute muraille d'arbres sombres les jours où les terrasses sont sous l'empire du crépuscule, des averses et des vents déchaînés. Il ne faudrait d'ailleurs pas pour autant comparer ces jours de pluie aux jours d'hiver enneigés où nos os devenaient raides au point que nous en perdions l'équilibre sur nos semelles de bois glissantes" (...)

Maintenant, je devrais me diriger vers la sortie, mais j'hésite à nouveau comme en bas, quand je n'avais pu me décider à prendre l'escalier. Je regarde la côte qui descend et c'est comme si je pressentais qu'un mal du pays irraisonné allait me saisir en sortant. Je suis dans un cimetière silencieux dont j'ai été l'habitant, d'où je suis parti en congé et où je reviens maintenant. Je suis l'habitant de cette région et je n'ai rien de commun avec les gens qui sortent par la porte grillagée et qui, sous peu, détailleront les événements, partageront les heures et morcelleront les minutes."

Pourtant, il confie : "Dimanche après-midi ; la route goudronnée qui monte, lisse et tortueuse dans les montagnes, n'est pas aussi solitaire que je le voudrais. Des voitures me doublent, d'autres rentrent à Schirmek, dans la vallée, et la circulation entrave le recueillement que j'espérais trouver. Je sais bien que moi aussi je participe avec mon véhicule à la procession motorisée, mais je me figure que si j'étais seul, ma présence, parce que je suis un vieux familier de cette atmosphère, ne modifierait en rien l'image qui repose au fond de moi, intacte, depuis la fin de la guerre. Un malaise confus s'éveille en moi, une résistance due au fait que ces montagnes qui sont partie intégrante de notre monde intérieur sont maintenant ouvertes et mises à nu ; à cette répugnance se mêle un sentiment de jalousie, non seulement parce que des yeux étrangers se promènent en ces lieux qui furent témoins de notre captivité anonyme mais parce que les regards des touristes ne pourront jamais (j'en ai l'intime conviction) se représenter l'abjection qui frappa notre foi en la dignité et en la liberté de l'homme. Mais en même temps, eh oui, venant d'on ne sait où, une modeste satisfaction, inattendue et un peu inopportune, s'insinue en moi, celle de savoir que les Vosges ne sont plus le domaine secret d'une mort solitaire et lente mais qu'elles attirent les foules nombreuses qui, bien que manquant d'imagination, n'en sont pas moins prêtes à compatir au destin incompréhensible de leurs fils disparus."

(1) *Pèlerin parmi les ombres*, traduit du slovène par Andrée Lück-Gaye, Éditions de la Table Ronde, 1990.

Cette remarque vient confirmer notre sentiment que seuls les rescapés des camps peuvent témoigner de ce qu'ils ont vécu mais qu'il importe de préserver les lieux concentrationnaires et de permettre, par divers supports, l'apprentissage de l'histoire et la transmission de leurs témoignages. Ce à quoi nous devons nous employer en adressant autant que possible nos responsables dans les stages de formation organisés par la Fondation (s'adresser à Christian Arnould, AFMD, 31 boulevard Saint-Germain 75005 Paris) et en diffusant largement le matériel historique et pédagogique conçu par ses soins. Ce à quoi, nous l'espérons, le Centre européen du résistant-déporté, vivement souhaité par les associations de déportés, contribuera.

Échos de nos délégations territoriales

■ CHER

Pour cette année du soixantième anniversaire de la libération des camps, notre DT a été très présente dans toutes les cérémonies, commémorations, expositions, conférence de M.-J. Chombart de Lauwe, dans les lycées ou collèges dont les élèves ont participé au Concours. Nous avons participé au Salon de l'Histoire organisé par l'association Agora Défense. Le 2 avril, notre assemblée annuelle a réuni une quarantaine d'adhérents. Nous avons participé à l'Assemblée générale de l'AFMD à Grenoble, en mai.

Nous voulons continuer sur notre lancée, mais peut-être que nous pourrions trouver des idées auprès des DT. Il serait très agréable de nous retrouver dans une réunion régionale avec les DT alentour (Nièvre, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Allier, Creuse.), de faire connaissance afin de promouvoir cette mémoire de la Déportation et défendre les valeurs de liberté, de paix et de solidarité. Qu'en dites-vous ?

■ GARD

L'exposition de la FMD a été présentée à Aigues-Mortes dans le cadre de la commémoration du soixantième anniversaire de la libération des camps nazis et de la capitulation sans condition de l'armée allemande, à l'initiative pertinente, de Michel André, dit "Cacao" et de José Wert. Trois cent soixante-sept personnes et cent trente-sept élèves de tous les cours moyens de la commune sont venus visiter cette exposition, qui a suscité beaucoup d'intérêt et une émotion évidente. Notre ami Michel André, témoin survivant, au parcours mouvementé, donna son témoignage : parti des Chantiers de jeunesse, il tenta, comme beaucoup, de passer par l'Espagne pour rejoindre les Forces françaises libres fin avril 1943 ; arrêté à la frontière, fait prisonnier, il fut embarqué à Compiègne le 29 mai 1943, d'où il partit le 24 juin pour Buchenwald dans les conditions que l'on connaît, chantées avec tant d'émotion par Jean Ferrat dans *Nuit et Brouillard*. Après avoir vécu l'enfer concentrationnaire, il fut libéré le 21 mai 1945 par les Soviétiques après vingt-trois mois passés dans les camps de la mort. Un rescapé dont les Amis de la Fondation se feront un devoir d'enregistrer le témoignage sur vidéo, tout comme celui d'Edouard Campos. Dans le Gard, sur cinq cent dix-huit déportés, deux cent soixante sont revenus. À ce propos, on a souvent entendu dire : *"Pourquoi les rescapés des camps de concentration et d'extermination n'ont-ils pas davantage parlé à leur retour ?"* Une question qui n'est pas seulement gardoise mais qui mérite qu'on s'y attarde. Cette interrogation, qui peut être interprétée comme un regret, voire un reproche, appelle quelques éléments de réponse. En particulier, la question est de savoir si la possibilité de

s'exprimer a été vraiment donnée ou si la volonté de tourner au plus tôt la page de la plus monstrueuse réalité de la Seconde Guerre mondiale n'a pas prédominé officiellement pour favoriser une certaine réconciliation. Deux témoignages ont éclairé cette question : Mme Andrée Julien devait raconter l'échec de ses conférences à son retour, rejointe en cela par Michel André. La barbarie à laquelle venaient d'échapper les rescapés était tellement incroyable, indicible, qu'ils redoutaient d'être suspectés de vouloir diaboliser la vérité. De plus, rapatriés au moment où la France avait tourné la page de la guerre, comment pouvaient-ils espérer retenir l'attention sur l'horreur qu'ils venaient de vivre ? On attendait surtout les nombreux prisonniers de guerre... Mais cela n'explique pas tout. Il faut, pour bien comprendre ce mal absolu et cette apparente, mais lourde, indifférence, revenir sur les causes profondes, historiques, religieuses de la montée du nazisme : ce à quoi l'exposition de la FMD nous invite. On ne peut faire l'impasse sur ces conditions. Les survivants de l'univers concentrationnaire nazi, les enfants des victimes de cette barbarie, pour tous ceux qui, liés ou non aux familles de la déportation mais qui veulent s'inscrire dans ce travail de mémoire et de vigilance, doivent agir ensemble pour que les enseignements de ce vécu demeurent dans la mémoire collective, notamment dans l'Éducation nationale.

■ JURA

Une des initiatives de cette DT célèbre Alfred Golliard, dernier Préfet en fonction dans le Jura sous la III^{ème} République. Le 17 septembre 1940, le Préfet Golliard est destitué de ses fonctions. Il faisait partie de la première grande vague d'épuration qui toucha une quarantaine de départements, dont l'Eure-et-Loire qu'administrait à l'époque un certain Jean Moulin. Le 14 février 1944, Alfred Golliard, dont la personnalité et les convictions étaient connues de la Milice et de la Gestapo, était arrêté "rue de la liberté" à Cluny, au cours d'une rafle d'envergure. Le soir même, il fut conduit au Fort de Montluc, puis transféré à Compiègne. Le sinistre voyage s'acheva au camp de Mauthausen, terre de souffrance, d'angoisse, de froid et d'exil. Alfred Golliard disparut à Hartheim (kommando de Mauthausen) le 16 août 1944. C'est l'un des six Préfets déportés qui payèrent de leur vie le refus de pactiser avec l'ennemi.

■ HAUTE-MARNE

Sans doute n'est-il pas inutile de revenir sur l'inauguration du Mémorial dédié à la mémoire des cinq cent vingt-six déportés de Haute-Marne, qui se dresse désormais place du Général-Leclerc à Saint-Dizier (notre dernier bulletin n'avait pu y

consacrer la place que mérite cette initiative). Une réalisation à laquelle notre DT a consacré toute son énergie pendant de longs mois. L'inauguration, accompagnée d'un spectacle (chorale Harmonia, troupe de ballet de Troyes Gymnique), fut à la hauteur de cet événement. À souligner l'implication, par dizaines, des élèves du Lycée Saint-Exupéry, qui avaient écouté des témoins (Gisèle Probst notamment) et avaient participé, nombreux (deux cents) au Concours national de la Résistance et de Déportation. Il faut dire quelques mots du



monument lui-même, œuvre (voir notre photo) que son sculpteur présente en ces termes : *"La mort a couru, portée par des hommes, sur le moindre sentier. Des oiseaux liberté, posés dessus la terre, résistant. Ecrasés sous le poids du mépris, de la guerre faite à la vie, ces oiseaux résistent encore et encore... Que reste-t-il de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants partis un jour, emportés par la folie et les haines habituelles et ordinaires de notre histoire ? Il reste la mémoire des heures déchirantes vécues par ces êtres de chair et d'esprit, nos frères, dont d'aucuns ne voulaient plus voir ni la chair ni l'esprit, ni le droit même de porter dans les bras les enfants de la vie... Sur l'arbre de la vie montant vers la lumière, je vois la mémoire puisée au plus profond de nous par les racines nourricière de l'histoire des hommes. Je vois dans cet arbre la branche de votre bras levé, bras fort de la lutte*

incessante à se battre contre nos plus vils instincts, bras faible de nos laisser-aller, de nos lâchetés..." Des mots qui peuvent être aussi dédiés à un des membres de la DT, Jacques Lévy, qui nous a quittés mais reste vivant dans la mémoire de la délégation.

■ HAUT-RHIN

Journées Mémoire et Vigilance pour un monde en paix. Avec l'appui de la Médiathèque de Thann, la DT a organisé une projection de films, une lecture de poèmes par des classes de troisième ainsi qu'une lecture d'extraits de récits de jeunes déportés ou internés. Elle a aussi participé à des visites des lieux historiques au camp du Struthof avec le concours de témoins, ainsi qu'à la découverte du Parlement européen avec la rencontre de députés. Des expositions temporaires sur des thèmes ciblés ont été proposées : la lutte contre toutes les discriminations (origines ethniques ou nationales, religieuses, sociales, philosophiques...), le combat contre le racisme et l'antisémitisme, la solidarité, la citoyenneté comme ferment du "vivre ensemble". Construire la paix passe aussi par la découverte de la non-violence active.

■ PARIS

"Un pèlerinage à accomplir. Je me suis promenée parmi les stèles érigées, au cimetière du Père-Lachaise, à la mémoire des déportés en camps de concentration, une immense tragédie ; cherchant à mieux comprendre, si possible, l'étendue de leur sacrifice, le sens de leur courte existence, je marche lentement en me recueillant. Alors, parmi elles, surgit le tombeau de Paul Eluard, recouvert de terreau fraîchement retourné ; il y pousse une seule rose, symbole de la Liberté retrouvée avec l'espoir de la vie, comme l'arbre qui prend racine au plus profond de la terre, dans l'ombre, pour s'élaner vers le ciel au rythme d'un vent nouveau, un printemps à venir. Alors je sais, la mémoire porte le futur, l'aide à se construire." Ainsi Jacqueline Flateau raconte-t-elle une des visites du cimetière ardemment voulues par notre DT parisienne.

■ VAL-DE-MARNE

La DT a organisé une projection de films : sur le procès de Nuremberg avec le témoignage de Marie-Claude Vaillant Couturier, de *Et le jour se lèvera*, ainsi qu'un film d'animation de David Devaud, *Les oreilles n'ont pas de paupières*, devant deux classes de collège. A suivi un débat en présence de deux témoins : Thérèse Kouznietzoff et Ginette Matéo-Germa. Parmi les élèves, deux d'entre eux ont été lauréats du Concours national de Résistance et de la Déportation. Cela nous encourage à envisager pour 2006 une initiative autour du procès de Nuremberg en partenariat avec le conseil général notamment. La délégation du Val-de-Marne accueillera notre prochain congrès, dont l'Assemblée générale qui se tiendra le dimanche 11 juin 2006.

➔ **Patrimoine** : le siège de la Gestapo, rue des Saussaies, a ouvert pour la première fois ses portes les 17-18 septembre pour les Journées du patrimoine. Le public a pu voir les murs des geôles où les résistants ont laissé comme testament de fragiles graffiti. Faucilles et marteaux côtoient des prières, des messages d'amour, d'espoir, d'angoisse.

➔ **Actes antisémites** : les actes antisémites ont diminué de moitié au 1^{er} semestre 2005 par rapport à la même période de 2004, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Policiers et gendarmes ont recensé 290 actes contre la communauté juive au 1^{er} semestre 2005, contre 561 au 1^{er} semestre 2004.

➔ **Dernancourt et Pétain**. Le village de Dernancourt dans la Somme conservera sa rue du Maréchal-Pétain, mais ajoutera sur la plaque "*vainqueur de Verdun*" : on honore le héros de la Première Guerre mondiale, pas le chef de Vichy. Ainsi a tranché, de façon ambiguë, le conseil municipal par neuf voix et une abstention. Ce village est le dernier à avoir une rue Pétain.

➔ **Gollnisch et la justice**. La sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon a reporté au 29 novembre le procès de Bruno Gollnisch pour "*contestations de crime contre l'humanité*". Le député européen joue la montre avec le dépôt de sa demande de défense de son immunité parlementaire, et le Parlement européen devrait se prononcer fin septembre.

➔ **Le Front national de la jeunesse et Alexis Carrel**. Le Front national de la jeunesse a décidé de placer son université d'été sous le patronage d'Alexis Carrel, pétainiste et collaborateur, auteur d'un livre intitulé *L'Homme cet inconnu*. Cet eugéniste y préconisait la création d'un "*établissement euthanasique pourvu de gaz appropriés*" pour les "*individus inférieurs*".

➔ **Brevet blanc, réponses noires ?** Un professeur de Croissy-sur-Seine a proposé à ses élèves un brevet blanc plutôt surprenant : "*Comment le régime nazi apporte-t-il des remèdes à la crise ?*" Le corrigé proposait des solutions sorties tout droit de la politique menée par les nazis : lutter contre les juifs, réarmement et politique de grands travaux. L'objectif du devoir était de "*montrer que les nazis apportent des solutions et qu'il y a des résultats*". Le MRAP a écrit au ministère de l'Éducation nationale.

➔ **Drames sociaux et venin raciste** : les incendies d'immeubles de logements vétustes abritant principalement des immigrés à Paris mettent en lumière l'absence d'une politique sociale de logement social. L'occasion pour certains de ressortir le discours raciste coutumier.

➔ **Turquie** : *Mein Kampf* devient un best seller en Turquie. Depuis janvier 2005, ce texte s'est vendu à 50 000 exemplaires et s'est classé au quatrième rang des meilleures ventes. Traduit en turc et publié pour la première fois en 1939, il est aujourd'hui publié par un éditeur à très bas prix, qui reconnaît cyniquement vendre ce livre "*pour des raisons commerciales*".

➔ **Belgique** : le négationniste flamand Siegfried Verbeke, soixante-trois ans, a été arrêté aux Pays-Bas. Ce cofondateur du Vlaams Belang (ex-Vlaams Block) anime un site négationniste et révisionniste sur Internet et est un des principaux porte-parole du courant révisionniste en Europe.

➔ **Chili** : l'héritier d'un pilote allemand met en vente sur le Net trois dessins attribués à Hitler au prix de 15.000 dollars. Ils auraient été réalisés entre 1917 et 1923 quand Hitler était étudiant à l'Académie des beaux-arts de Vienne.

➔ **Chili (bis)** : le général Pinochet, âgé de quatre-vingt-neuf ans, a été relaxé par la justice chilienne pour l'opération Condor, un plan concerté par les dictatures sud-américaines dans les années 1970-1980 pour éliminer les opposants. Il est accusé de la disparition de trois mille personnes. Par contre, son immunité pour l'opération Colombo (l'exécution en 1975 de cent dix-neuf militants du MIR, mouvement d'extrême gauche chilien) a été levée.

➔ **Niger** : dans ce pays, un des plus pauvres du monde, la crise alimentaire provoque la mort d'un enfant sur quatre avant l'âge de cinq ans. La sécheresse de 2004, s'ajoutant aux ravages des criquets, a appauvri les stocks de céréales et fait grimper les prix. Malgré les appels et la mobilisation des ONG, le perpétuel règne de l'urgence et de la compassion ne suffira pas à relever la situation. Seule une aide extérieure, massive et durable, y parviendra.

➔ **Simon Wiesenthal**, surnommé le "chasseur de nazis", est décédé. Il avait quatre-vingt-seize ans et avait consacré une majeure partie de sa vie à faire en sorte que les criminels nazis soient poursuivis et répondent devant la justice des hommes. Arrêté le 6 juillet 1944 par les Allemands, il est interné près de Janowska, dans la région de Lvov, où son sort est un peu amélioré lorsque les nazis découvrent qu'il est architecte. Il entre en relation avec la résistance polonaise, qui l'aide à mettre son épouse à l'abri. Cyla a survécu et décèdera de sa "belle mort" en 2003. Il s'évade en octobre 1943, est à nouveau arrêté huit mois plus tard et reconduit à Janowska, puis Plaszow et Gross Rosen. Ce dernier camp évacué, il est transféré à Buchenwald puis finalement à Mauthausen où il arrive après avoir été sauvé d'une mort certaine par un déporté polonais. Libéré le 5 mai 1945, il s'installe en Autriche et commence peu après son action, créant le Centre de documentation sur les criminels nazis, avec une trentaine de volontaires, accumulant des dizaines de milliers de fiches. Mais l'indifférence générale de ses concitoyens et la guerre froide le contraignent à interrompre son activité dans les années soixante. Conjugué à d'autres efforts, son travail contribue néanmoins à faire juger plus de mille criminels, tels Adolf Eichmann, le plus connu, et son adjoint Franz Novak, ou Karl Silberbauer, le policier autrichien responsable de l'arrestation d'Anne Frank, ou Franz Stangl, le commandant de Treblinka. Il avait expliqué le sens de son combat en 1989 dans un livre, *Justice n'est pas vengeance* : pas d'impunité pour les crimes contre l'humanité.

➔ **La part visible des camps : les photographies du camp de concentration de Mauthausen**, sous la direction d'Isen About, Stephan Matyus (prix non communiqué, titre disponible auprès de l'Amicale de Mauthausen).

Il s'agit du livre de l'exposition annoncée avant l'été dans nos colonnes, exposition qui constitue, comme l'indique Michèle Rousseau-Rambau, présidente de l'Amicale française, le plus bel hommage aux disparus. La "part visible" de ce camp est, pour la période antérieure à la Libération, formée d'un corpus de clichés pris par les SS, épousant leur regard et leur idéologie, ce qui implique un travail de décryptage critique auquel se livrent les auteurs ; un corpus toutefois unique, "sauvé" par les déportés espagnols du camp dans un acte de résistance collectif. Y succède une autre vision, celle de la libération du camp, période où le regard bascule. Ce livre est une réflexion et une éducation indispensable à la lecture des images de l'univers concentrationnaire.

D. Baron

➔ **Deux témoignages sur Bergen-Belsen**

■ **Bergen-Belsen : Survivre aux camps nazis**, Y. Léon, préface de S. Veil - Éditions Skol Vreizh, 294 p., 20 euros.

Yves Léon, adhérent des Côtes-d'Armor, nous informe de la réédition de son témoignage paru en 1999. Fils de paysans de Plouaret, Y. Léon, engagé dans la Résistance, arrêté suite à une dénonciation, est conduit à Compiègne-Royallieu, où il croise le docteur Wilborts (père de M.-J. Chombart de Lauwe). Il est déporté à Sachsenhausen le 8 mai 1943, puis évacué, après vingt-deux mois, au camp de Bergen-Belsen. La dernière partie du livre évoque les déportés "*libérés mais pas sauvés*" et la réadaptation de l'auteur.

■ **Souvenirs rassemblés d'un enfant déporté**, 2002.

J. Saurel Szwarcenberg, secrétaire général de l'Amicale de Bergen-Belsen, a écrit ces pages au retour du pèlerinage effectué cinquante-cinq années après sa libération. Un style d'écriture remarquable et un témoignage réflexif extrêmement émouvant à lire absolument sur "un enfant de Bergen-Belsen".

C. Breton

➔ **L'euthanasie nationale-socialiste - Hartheim Mauthausen (1940-1944)**, C. Bessone, J.-M. Winkler, préface de L. Richard, avant-propos de M. Rousseau-Rambaud (présidente de l'Amicale de Mauthausen dont le père, résistant français, a été gazé à Hartheim) - Éditions Tirésias, 122 p., nombreuses photos, 17 euros.

"*La beauté du crépusculaire Hartheim ne peut cacher l'horreur de ce que fut ce lieu d'initiation à l'extermination de masse*", annonce la 4^{ème} de couverture. Le nouveau mémorial de Hartheim, ouvert en 2003, non loin de Linz et du camp de Mauthausen, est le résultat de l'évolution de l'opinion autrichienne à l'égard du nazisme, car jusqu'à la fin du XX^e siècle, dans ce château Renaissance, une seule plaque commémorative et un simple crucifix symbolisaient la trace des trente mille victimes allemandes et autrichiennes de la chambre à gaz désignées comme "*indignes de vivre*" puisque handicapées ou invalides. Ce livre rigoureux est une "*réflexion critique sur le passé, doublée d'une interrogation sur le sens du mémorial actuel, voire sur ses limites, ou ses nécessaires compromissions*" (p. 30). À lire.

C. Breton

➔ **Lettres d'un interné au camp de Pithiviers**, Kalma Apfelbaum (1906-1942), traduit du yiddish par G. Frydman, Éditions Belin, CERCIL, 2005, 185 p., 19 euros.

Kalma Apfelbaum est interné au camp de Pithiviers à partir de mai 1941. Ce camp est contrôlé d'abord par les autorités françaises puis nazies. Les

lettres de Kalma destinées à son épouse nous révèlent la vie d'un camp d'internement au quotidien, avec les discriminations, les brimades, les humiliations, la déchirure familiale et la souffrance psychique. Si Kalma ne peut imaginer son devenir, il pressent des jours de plus en plus obscurs et essaiera en vain de trouver les moyens de s'échapper. La censure oblige Kalma à écrire en français, mais il passera outre et clandestinement, écrira en yiddish. Cette langue maternelle comblera le cœur de Kalma et lui permettra d'exprimer à son épouse la souffrance de leur séparation et la vie au quotidien du camp d'internement sans lendemain. Cette langue de l'intimité suscite en nous une vive émotion car, au fil de la lecture des lettres, nous devinons que Kalma sera déporté par le convoi n°4 du 25 janvier 1942 vers Auschwitz et dont il ne restera rien d'eux, même les cendres. Ce livre nous prouve combien Vichy et ses collaborateurs ont souscrit sans scrupule au génocide institutionnalisé du peuple juif par les autorités nazies.

C. Clément

➔ **Guide des lieux de mémoire**, 360 p., nombreuses illustrations couleur, broché - Éditions Petit Futé, 2^e trimestre 2005, prix 15 euros.

Très bien documenté, ce guide recense musées, ouvrages militaires, monuments, cimetières et même des champs de bataille. Le découpage géographique, par région puis département, permet une lecture aisée. La description des lieux alterne avec celle de quelques faits d'armes. La période choisie, tout en mettant l'accent sur les deux conflits mondiaux, démarre dès la Révolution. Parmi les lieux et batailles mis en valeur et dont certains sont peu connus, citons le camp du Struthof, le centre Jean-Moulin de Bordeaux qui accueille régulièrement des expositions, le maquis du mont Mouchet, les circuits de la résistance en Côtes-d'Armor, les camps du Loiret sauvés de l'oubli grâce à l'action du CERCIL, l'internement des Tziganes à la Saline d'Arc-et-Senans, le mémorial du maquis de Picaussel dans l'Aude, le centre Edmond-Michelet à Brive, les huit parcours de l'Espace historique de la Bataille de Normandie, l'attaque de l'île d'Oléron en avril 1945, la tuilerie des Milles sauvée de la destruction il y a à peine vingt ans, le Vercors et ses musées, et enfin la maison d'Izieu. Carnet d'adresses et index permettent au lecteur de se retrouver facilement dans chaque région et de partir à la découverte.

F. Rousseau

➔ **Acide sulfurique**, d'Amélie Nothomb - Éditions Albin Michel, 15,90 euros.

Cette fiction part d'un cri d'indignation contre la télé dite "réalité" (dont elle est d'ailleurs l'exact contraire), qui met en scène l'humiliation des uns et sollicite le voyeurisme des autres. Jusqu'où peuvent-ils aller ? Jusqu'où le public peut-il aller ? Une question que beaucoup d'entre nous nous sommes sans doute et souvent posée. L'auteur, poussant jusqu'au bout la logique du mécanisme, montre jusqu'où l'abjection pourrait aller : des hommes et des femmes raflés pour être parqués dans des camps où ils seront filmés constamment. Dans ces camps, ils ne sont plus que des numéros, travaillent sous l'œil d'autres protagonistes, choisis pour remplir le rôle de kapos, certains sont assassinés. Un nouvel univers concentrationnaire construit, cette fois, pour l'audimat. Improbable ? Pas selon l'auteur, qui nous presse de dire "assez", tout de suite.

D. Baron

A signaler deux rééditions :

• **Le Grand Livre des Témoins**, florilèges de témoignages de déportés ; ouvrage collectif sous la direction de Jean-Pierre Vittori avec la collaboration d'Irène Michine ; préface de Stéphane Hessel - Éditions de l'Atelier/FNDIRP, 367 p., 24 euros.

• **Triangles rouges à Auschwitz : le convoi politique du 6 juillet 1942**, de Claudine Cardon-Hamet ; texte remanié de la thèse de doctorat en histoire qui fait autorité sur ce convoi de répression placé sous la bannière de la croisade hitlérienne contre le judéo-bolchévique - Éditions Autrement, Collection Mémoires, édité avec le soutien de la DMPA et de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 22,95 euros.

LA MARSEILLAISE

Rouget de Lisle avait composé six couplets pour son *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, mais *La Marseillaise* "historique" a compté jusqu'à douze couplets. Nous les reproduisons intégralement ci-dessous. Certains, très liés du contexte précis de la Révolution française, étaient déjà tombés en désuétude bien avant la Seconde Guerre mondiale. Sous l'Occupation, les couplets II, III, IV, V, VIII, IX, X furent censurés ou occultés. Le lecteur en comprendra aisément les raisons. Le couplet VI était appelé "le couplet de Pétain", qui affectionnait également le "couplet des enfants", qui n'est pas dû à Rouget de Lisle. La version officielle actuelle n'en retient que trois (I, VI, VII).

I

Allons ! Enfants de la Patrie !
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! (Bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes.
Aux armes, citoyens ! Etc.

II

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (Bis)
Français ! Pour nous, ah ! Quel outrage !
Quels transports il doit exciter ;
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !
Aux armes, citoyens ! Etc.

III

Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! Des phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (Bis)
Dieu ! Nos mains seraient enchaînées !
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !
Aux armes, citoyens ! Etc.

IV

Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produira de nouveaux
Contre vous, tous, prêt se battre.
Aux armes, citoyens ! Etc.

V

Français, en guerriers magnanimes
Portons ou retenons nos coups !
Epargnons ces tristes victimes,
A regret, s'armant contre nous ! (Bis)
Mais ce despote sanguinaire !
Mais ces complices de Bouillé !
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !
Aux armes, citoyens ! Etc.

VI

Amour sacré de la Patrie
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté ! Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (Bis)
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents !
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !
Aux armes, citoyens ! Etc.

VII

Peuple français, connais ta gloire ;
Couronné par l'Egalité,
Quel triomphe, quelle victoire,
D'avoir conquis la Liberté ! (Bis)
Le Dieu qui lance le tonnerre
Et qui commande aux éléments,
Pour exterminer les tyrans,
Se sert de ton bras sur la terre.
Aux armes, citoyens ! Etc.

VIII

Nous avons de la tyrannie
Repoussé les derniers efforts ;
De nos climats, elle est bannie ;
Chez les Français les rois sont morts. (Bis)
Vive à jamais la République !
Anathème à la royauté !
Que ce refrain, partout porté,
Brave des rois la politique.
Aux armes, citoyens ! Etc.

IX

La France que l'Europe admire
A reconquis la Liberté
Et chaque citoyen respire
Sous les lois de l'Egalité ; (Bis)
Un jour son image chérie
S'étendra sur tout l'univers.
Peuples, vous briserez vos fers
Et vous aurez une Patrie !
Aux armes, citoyens ! Etc.

X

Foulant aux pieds les droits de l'Homme,
Les soldatesques légions
Des premiers habitants de Rome
Asservirent les nations. (Bis)
Un projet plus grand et plus sage
Nous engage dans les combats
Et le Français n'arme son bras
Que pour détruire l'esclavage.
Aux armes, citoyens ! Etc.

XI

Oui ! Déjà d'insolents despotes
Et la bande des émigrés
Faisant la guerre aux Sans-Culottes
Par nos armes sont altérés ; (Bis)
Vainement leur espoir se fonde
Sur le fanatisme irrité,
Le signe de la Liberté
Fera bientôt le tour du monde.
Aux armes, citoyens ! Etc.

XII

O vous ! Que la gloire environne,
Citoyens, illustres guerriers,
Craignez, dans les champs de Bellone,
Craignez de flétrir vos lauriers ! (Bis)
Aux noirs soupçons inaccessibles
Envers vos chefs, vos généraux,
Ne quittez jamais vos drapeaux,
Et vous resterez invincibles.
Aux armes, citoyens ! Etc.

COUPLET DES ENFANTS

Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus. (Bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.
Aux armes, citoyens ! Etc.

Enfants, que l'Honneur, la Patrie
Fassent l'objet de tous nos vœux !
Ayons toujours l'âme nourrie
Des feux qu'ils inspirent tous deux. (Bis)
Soyons unis ! Tout est possible ;
Nos vils ennemis tomberont,
Alors les Français cesseront
De chanter ce refrain terrible :
Aux armes, citoyens ! Etc.

REFRAIN

**Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur...
Abreuve nos sillons !**